

## ▶ Assemblée de section Les sociétaires invités à s'exprimer

PAGE 6



**ASSEMBLÉE  
PORCINEO :  
UNE FILIÈRE TIRILLÉE  
ENTRE CRAINTE ET ESPOIR**

P.2



**ASSEMBLÉE  
VOLINÉO : PRODAVI ET LES  
ÉLEVEURS DE CHALLANS  
REJOIGNENT CAVAC**

P.4



**ASSEMBLÉE  
FILIÈRE LAPIN : LA CPLB  
ENGAGÉE VERS  
LE BIEN-ÊTRE ANIMAL**

P.8



## “ Bio ou pas Bio, l'essentiel est de veiller à l'équilibre offre - demande ”

On ne le dira jamais assez mais il n'y a pas de filière agricole qui puisse échapper à cette logique. Les prix sont toujours soumis à la loi de l'offre et de la demande et le Bio n'échappe pas à la règle. Se retrouver dans une filière donnée avec trop de disponibilités expose à voir les prix baisser et/ou à devoir déclasser des volumes ; situation potentiellement très coûteuse pour les metteurs en marché.

Il est des filières d'ores et déjà en excédent. C'est le cas en porc Bio. Il est des filières où l'excédent menace fortement, c'est le cas en bovins de races à viande. Il est des filières où il est de bon ton de marquer une pause. C'est le cas en volailles Bio et en œufs. Et en lait, cette touche « pause » a d'ores et déjà été enclenchée par certains opérateurs.

Même l'univers du végétal jusque-là préservé, pourrait être vite rattrapé par une situation excédentaire si le rythme des conversions devait se poursuivre, sans que l'on n'y prenne garde.

Si la récolte de maïs avait été bonne en 2018 et 2019, nous aurions pu nous trouver dans cette situation. Et même le blé tendre Bio, structurellement en insuffisance, obligeant les acteurs à importer le complément, a vu ses équilibres profondément modifiés cette année au regard de la bonne récolte 2019 et d'un afflux important de producteurs récemment convertis. Certes, ce sont des filières très météo-dépendantes et de disposer d'un peu de stock report n'est pas forcément dramatique mais il faudra quand même adapter le rythme des conversions à cette nouvelle donne.

Attention, les arbres ne montent pas au ciel.

**Les opérateurs économiques comme les politiques seront bien inspirés d'intégrer cette composante essentielle, filière par filière.**

Le pire des scénarios serait en effet de devoir gérer des excédents. La coopérative s'emploie à ne mettre en production que ce qu'elle est capable de contractualiser et de valoriser correctement dans l'état actuel du marché. Mais pour que cette posture tienne dans le temps, il faut qu'au plan national, tous les acteurs s'y emploient.

Mieux vaut prévenir que guérir !

**Franck Bluteau**

Vice-Président Cavac et Président de la commission céréales et du groupement Bio.

► ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

## UNE FILIÈRE TIRAILLÉE ENTRE CRAINTE ET ESPOIR

### PORCINEO

**Porcineo fêtait son premier anniversaire sous son nouveau nom. Si les cours du porc sont aussi « à la fête » – la fièvre porcine africaine reste une menace sérieuse pour les éleveurs.**

La fièvre porcine africaine reste une épée de Damoclès qui reste au-dessus de la tête des éleveurs de porcs. Très présente en Chine, cette maladie y a d'ailleurs fait des ravages et près de 41 % des porcs chinois ont été contaminés. Une aubaine pour le marché européen qui a vu le cours du porc monter à un niveau historique.

**La biosécurité avant tout**

Cette épidémie montre l'importance des mesures de biosécurité pour que cette maladie n'atteigne pas les élevages français. D'ailleurs, c'est l'une des priorités de Porcineo qui a formé ses éleveurs tout au long de l'année et qui souhaite continuer cette action. « Se protéger est impératif pour éviter toute contamination du cheptel par la faune sauvage et par les personnes ou véhicules qui doivent intervenir dans l'élevage », explique Chrystèle Amiaud, présidente du groupement. Cette maladie était en effet aux portes de la France l'année dernière avec un cas détecté en Belgique.

**porcineo**  
FIERS DE NOTRE DIVERSITÉ

Mais notre voisin et l'Etat français ont pris des mesures importantes pour empêcher la propagation, notamment des interdictions de promenades en forêt, des doubles clôtures ou encore la création de zones tampon. Cependant, Chrystèle tient à le rappeler : « Il ne faut pas crier victoire car, aux vues de sa propagation dans les pays de l'Est, les risques de la fièvre porcine africaine sont toujours là ».

**Un cours en hausse**

D'un autre côté, l'épidémie a des conséquences très importantes en Asie et le marché s'est déséquilibré en faveur des éleveurs français. En effet, la demande en viande de porc est en forte tension en Chine, provoquant la hausse des cours mondiaux et européens. La cotation française suit le mouvement européen. À 1,70 euros, le cours hexagonal enregistre une hausse hebdomadaire de 1,9 centimes, selon le MPB. Et le début de l'année 2020 devrait continuer sur cette lancée. Une opportunité que les éleveurs français comptent bien saisir. Pour Chrystèle Amiaud, il faut continuer à avancer ensemble en mettant en avant le savoir-faire français, la traçabilité et sa qualité. « Les cours actuels doivent être également l'occasion de rénover et de moderniser nos bâtiments », souligne la présidente de Porcineo. ■



**#Mescochonsetmoi**

Autre inquiétude des éleveurs, la pression de certaines associations qui au-delà de condamner l'élevage, a franchi une autre limite en s'introduisant dans les bâtiments. Ces intrusions sont « intolérables pour le risque sanitaire et surtout l'acharnement psychologique ». Un élément est donc plus qu'important pour les éleveurs : communiquer, discuter. Un objectif que partage de plus en plus nos groupements. Première initiative du réseau Porcineo avec le lancement du hastag : #Mescochonsetmoi, qui a convaincu beaucoup d'éleveurs qui ont partagé des photos sur les réseaux sociaux. Une façon de contrebalancer l'image parfois négative de l'élevage en montrant la fierté des éleveurs et la passion pour leur travail. « Nous devons discuter, réfléchir et communiquer avec le consommateur pour produire de la viande qui réponde aux différents marchés ». ■



► SEMIS

## APRÈS LA PLUIE, LE BEAU TEMPS ?

### CULTURE DE BLÉ

**Le soleil a été aux abonnés absents entre fin octobre et novembre. La pluviométrie importante n'a pas permis de semer toutes les surfaces en blé prévues.**

Les semis de blé ont été fortement perturbés par une pluie incessante depuis un mois et demi. Seules 70 à 75 % des surfaces de blé tendres seraient implantées et environ 20 % ne le seraient pas correctement. « Il faut donc essayer de valoriser les fenêtres climatiques. Les agriculteurs vont pouvoir semer en décembre sans modifier les variétés ou janvier en privilégiant les variétés précoces à épiaison, dans les terrains qui le permettent ou le permettront », explique Jean-Luc Lespinas, responsable agronomie de Cavac. « On peut espérer que les conditions s'améliorent ».

**De mauvaises conditions**

Bien sûr, les semis tardifs auront quelques conséquences. Le retard à l'épiaison se répercutera sur le remplissage du grain et le blé sera plus sensible aux chaleurs de juin et donc au risque d'échaudage. C'est le principal facteur de risque de ces semis tardifs.

Certaines parcelles ont été semées dans de mauvaises conditions et si le blé a une bonne capacité de rattrapage – il faudra tout de même faire des comptages au stade une feuille pour savoir si la parcelle doit être retournée, en sachant que le seuil de retournement se situe à partir de moins de 80 pieds/m<sup>2</sup>. Il faudra aussi veiller à la bonne gestion des apports d'azote, privilégier des apports réguliers à petites doses dès la reprise de végétation, associer du phosphore au premier apport pour favoriser l'enracinement ainsi que du soufre.

**Une forte demande en cultures de printemps**

Quelles sont les conséquences de ces semis en sous-nombre ? Sans doute une augmentation des emblavements de maïs et de tournesol. « Les agriculteurs doivent s'engager assez tôt pour les semences afin d'être sûrs que nous puissions satisfaire leurs demandes, celles-ci étant à la hausse dans un grand nombre de régions ».

Maintenant il nous reste à espérer qu'après la pluie, vienne le beau temps. ■

## ► AG VOLINÉO

# PRODAVI ET LES ÉLEVEURS DE CHALLANS REJOIGNENT CAVAC

Judi 7 novembre dernier se tenait l'assemblée générale de Volinéo, qui rassemble les activités volailles du Groupe Cavac. Deux évolutions marquantes s'annoncent pour 2020 : l'arrivée des Éleveurs de Challans et ceux de l'entreprise Prodevi au sein de Cavac.

Avec l'arrivée prochaine des Éleveurs de Challans et ceux de Prodevi, la branche volailles du Cavac comptera 350 éleveurs – soit 120 de plus - pour 500 000 m<sup>2</sup> de bâtiments au 1<sup>er</sup> janvier 2020. Trois ans après sa création, Volinéo s'apprête donc à franchir un cap supérieur dans son développement.

### Éleveurs de Challans, un rapprochement par étape

C'est en 2015 qu'ont commencé les premières discussions entre Cavac et les Éleveurs de Challans. Une première étape avait été franchie par l'intégration des salariés au sein de Cavac en 2016. Volinéo et le syndicat des Éleveurs de Challans ont commencé à collaborer étroitement avec notamment de la planification commune pour les volailles biologiques. Puis en 2019, le conseil d'administration du syndicat a souhaité se rapprocher pleinement de la coopérative. Au 1<sup>er</sup> janvier 2020, ce sera au tour de la centaine d'éleveurs d'adhérer à Cavac. Deux représentants siègeront au Conseil d'administration de la coopérative : un pour Volinéo et un pour les Éleveurs de Challans.

### Prodevi devient une filiale à 100 %

Suite au départ en retraite de ses dirigeants Bernard et Dominique Tableau, l'entreprise challandaise Prodevi devient une filiale du Groupe Cavac à 100 %. Spécialisée dans la production de canards et de poulets, Prodevi travaille avec 38 éleveurs (44 000 m<sup>2</sup> en canards et 4 000 m<sup>2</sup> en poulets) qui sont historiquement situés en Vendée, en Loire-Atlantique et dans le Maine-et-Loire.

### Ralentissements sur l'activité canards et œufs

Tous ces rapprochements ne sont pas sans rapport avec le contexte actuel, le travail collectif doit permettre aux éleveurs de mieux résister dans la durée et de faire face aux tensions du marché.

Parmi les sujets préoccupants du moment, il fut notamment question du ralentissement de l'activité canards. Les stocks de filets de canards sont au plus haut, ce qui se traduit par un allongement très fort des vides sanitaires. Sur le marché des œufs, on observe aussi un vrai retournement du marché en 2019. Malgré ce contexte mouvant, et même plus encore, il faut continuer à innover. En misant ces dernières années sur la polyvalence des élevages, Volinéo a su gagner en adaptabilité.



Le bien-être animal, l'environnement, la biosécurité, la réduction des antibiotiques, les chartes de bonnes pratiques, les nouveaux concepts d'élevage (ex : lumière naturelle) figurent aussi sur la feuille de route de Volinéo. ■



## L'AVICULTURE EN CÔTE D'IVOIRE

A quelques milliers de kilomètres de notre territoire, l'Afrique et en particulièrement la Côte d'Ivoire voit sa production avicole se développer à vitesse grand V. « L'Afrique connaît une forte évolution démographique avec 64 % de la population qui a moins de 25 ans », a expliqué Arafat Mahamat, expert de la volaille. Pour prendre un exemple, en seulement 10 ans la production de poulets de chair a été multipliée par quatre en Côte d'Ivoire pour atteindre 64 millions de poulets en 2017. Deux types d'éleveurs coexistent dans ce pays : les éleveurs propriétaires qui investissent et gèrent eux-mêmes leur élevage, plutôt installés en campagne loin des villes ; et les propriétaires investisseurs qui ne travaillent pas à la ferme. « C'est plutôt ce profil d'investisseurs qui a tendance à augmenter ces dernières années », précise Arafat Mahamat. Bien qu'elle soit en plein boom, l'aviculture ivoirienne souffre de réels freins à son essor parmi lesquels l'instabilité politique et une forte dépendance vis-à-vis des matières premières (céréales, soja, prémix). ■

## ► OVINS

# VSO MET L'HUMAIN AU CŒUR DES PROJETS AG VSO

Malgré un exercice 2018-2019 plus compliqué, VSO, groupement ovin de Cavac, a su minimiser les retombées négatives en s'appuyant sur la qualité de ses élevages et en développant de nouveaux débouchés.

Vendée Sèvre Ovins (VSO) tenait son assemblée générale le 12 novembre 2019. Acteur important du territoire, VSO a fait face à un contexte compliqué sur l'année 2018-2019. En effet, l'exercice a été marqué par la faillite du groupe Covia, qui représentait un débouché important du groupement, environ 1/3 des volumes. Le conseil d'administration a alors décidé de travailler avec l'abattoir Sovileg / Scavo est qui est devenu un nouveau partenaire.

### Le premier maillon : l'éleveur

« Pour qu'une filière perdure, il faut que les différents maillons puissent en vivre », explique Marinette Bobineau, présidente de VSO. « Le premier maillon est l'éleveur » qui permet « d'avoir une véritable filière » s'appuyant sur « le savoir-faire et la qualité de nos produits ». D'ailleurs VSO développe la valorisation des agneaux via les filières label, « qui restent notre cœur d'action » en représentant plus de la moitié des ventes. Une filière bio est aussi en cours de création.

### Installer sur la durée

La filière ovine a aussi un autre enjeu : « C'est réussir les installations ». La filière a en effet la particularité de connaître un important turn-over d'éleveurs. « Le métier d'éleveur a de multiples facettes, il demande beaucoup de rigueur, de compétence dans de nombreux domaines ». Mais c'est une passion partagée par tous les éleveurs présents dans l'assemblée.

### Du lait de brebis

Le développement de la filière ovine passe également par la création de marchés innovants. C'est ainsi que VSO a choisi de se différencier en lançant une filière brebis laitière. Quatre éleveurs ont désormais accueilli des brebis pour ce nouvel atelier. Toujours dans l'optique de renforcer leur présence sur le marché local, la création d'une filière en produits frais à base de lait de brebis était logique face à une demande grandissante des consommateurs. Le groupement recherche encore des éleveurs pour pérenniser ce segment. « A nous de créer l'envie pour structurer la filière », ajoute Marinette Bobineau. ■



## COMMUNIQUER EST ESSENTIEL

### Véronique Langlais, présidente du Syndicat de la Boucherie de Paris, est intervenue lors de cette assemblée générale.

Elle a expliqué l'importance de communiquer sur la filière et sur la viande en général. Elle a expliqué ce qu'elle mettait en œuvre dans sa boucherie. Elle est d'ailleurs fière de son métier et de la filière. « Je visite régulièrement des élevages et des abattoirs pour connaître la provenance et défendre la viande que je commercialise ». Un discours positif et inspirant pour les éleveurs qui font face comme les bouchers aux mouvements anti-viande. « Le métier de boucher se complique car l'acheteur est coupé de l'origine du produit. L'important reste de parler, discuter, communiquer ».

## ► TECH'ÉLEVAGE

# UNE 8<sup>e</sup> ÉDITION RÉUSSIE

Comme chaque année les équipes du pôle animal étaient présentes à Tech'Élevage, le salon de l'innovation en élevage à La-Roche-sur-Yon.

Lors de cette 8<sup>e</sup> édition, le programme prévoyait des rencontres avec les exposants et leurs animaux, la découverte des métiers de l'élevage et de la boucherie, des concours sur le ring mais aussi des conférences et de nombreux exposants. Parmi les 160 stands, les sociétaires ont pu se retrouver dans celui de Bovineo auprès du ring, ainsi que dans le hall dédié aux productions spécialisés où la CPLB, Volinéo et les Éleveurs de Challans tenaient un stand en commun. Les équipes de la coopérative ont ainsi pu rencontrer éleveurs et partenaires pendant les trois journées du salon qui a eu lieu du 19 au 21 novembre. Encore une fois Tech'Élevage a rencontré un franc succès en réunissant pas moins de 7 000 visiteurs dont 700 étudiants. ■



▶ ÉVÉNEMENTS

## LES SOCIÉTAIRES INVITÉS À S'EXPRIMER ASSEMBLÉE DE SECTION

Lors des 11 assemblées de section qui se sont déroulées sur un mois, Cavac a choisi cette année d'interroger ses sociétaires dans le cadre d'une démarche participative qui vise à partager une vision commune du rôle de la coopérative et de ses axes stratégiques prioritaires. Cette démarche baptisée POC (Pacte d'orientation coopérateurs) est un exercice supplémentaire d'implication de tous les sociétaires à la vie de l'entreprise.



La coopérative a fait le choix de maintenir un nombre important de sections territoriales pour que via les Délégués réunis en comités et via les assemblées, il puisse y avoir un maximum d'informations montantes et descendantes. Et puis le recul nous montre que la participation moyenne à nos assemblées reste stable d'années en années alors que la démographie agricole évolue elle à la baisse. **Preuve de la curiosité et de la confiance renouvelée de nos sociétaires.**

Au-delà le bilan de l'exercice écoulé, des résultats et des éléments d'actualité, un sujet différent est abordé chaque année en assemblées. Cette année il a été décidé d'aborder le POC (Pacte d'orientation coopérateurs) et d'interroger les sociétaires sur le regard qu'ils portent sur leur coopérative ainsi que leurs attentes

pour demain. Une étape essentielle à une bonne gouvernance **pour que les décisions prises par le Conseil d'Administration, soient en cohérence et toujours bien comprises.**

Au printemps dernier, les délégués de sections avaient eu l'occasion d'échanger en comités sur ce POC. En assemblées, nous avons repris les mêmes grands thèmes : les valeurs véhiculées par la coopérative et celles à travailler, la politique d'investissements tant au niveau de l'amont agricole que de l'aval, la répartition de la valeur ajoutée, la confiance dans la gouvernance... Et tout cela en nous appuyant sur les boîtiers de vote électronique qui permettent à tout le monde de s'exprimer et sous couvert d'anonymat.

▶ CE QU'IL RESSORT DES ÉCHANGES

### Une coopérative jugée à l'écoute

Les valeurs perçues sur lesquelles la coopérative se positionne avec les meilleurs « scores » lors de cette consultation, sont **les relations humaines et la convivialité, la proximité et la réactivité.** Ils jugent également Cavac comme une **entreprise pérenne, solide et innovante.** C'est cohérent par rapport à la volonté du conseil d'administration de cultiver la proximité, la simplicité des relations et c'est également cohérent au regard de toutes les filières différenciantes que Cavac propose et qui nous distingue de bon nombre de coopératives.

**Les actions de solidarité en cas de productions en crise** ont été notées comme étant à parfaire. Assez logique

car la coopérative n'aura jamais les moyens de gommer complètement l'effet des crises. Et puis cela reflète aussi sans-doute une connaissance insuffisante des actions de solidarité conduites régulièrement.

Il en est de même de la question de **la transparence.** La note qui ressort est moyenne sans pour autant que les sociétaires consultés aient pu exprimer clairement les informations qui pourraient leur manquer. Peut-être le sentiment de ne pas pouvoir tout comprendre et tout appréhender au regard de la complexité inévitable d'une organisation comme Cavac.

A ce propos, les 3/4 des sociétaires jugent quand même que la coopérative a **une taille qui leur convient.** Toujours beaucoup d'appréhension et de réticence face aux coopératives de taille très importante avec un centre de décision très éloigné. Parmi le quart restant, ils sont bien plus nombreux à penser que la taille est excessive plutôt que trop modeste.

### Une politique d'investissement globalement bien perçue

S'agissant des **investissements sur l'amont agricole**, deux priorités ressortent plus particulièrement : l'enjeu d'un dispositif de collecte de proximité adapté (et il est clair que la segmentation grandissante des cultures et les performances des équipements de récolte rendent cet enjeu de plus en plus prégnant) et puis les mesures d'appui (financier surtout) aux productions animales, reflet de l'inquiétude qui pèse sur le renouvellement des générations en élevage. Là aussi, la coopérative ne pourra jamais se substituer aux banques, ni prendre des risques inconsidérés en garanties de marges. Mais le message est bien noté.

Quant aux **diversifications dans l'aval**, sociétaires présents valident à 72 % la stratégie de Cavac d'aller chercher de la valeur ajoutée sur des métiers plus éloignés de l'amont agricole. Forcément, les sociétaires souhaiteraient un retour financier plus direct... Ce fut l'occasion de partager le fait que la coopérative n'est pas dans une posture de faire des développements tous azimuts. Les croissances externes doivent être cohérentes avec les productions agricoles de Cavac (logique filière), par rapport au territoire (volonté de rester sur un ancrage territorial local) et ils doivent ne pas faire courir de risque financier au groupe.

Élément rassurant, il ressort majoritairement que la coopérative est bien inspirée d'investir à bon rythme (ni trop, ni trop peu) car elle prépare l'avenir.

### La mise en avant des produits locaux

Sans surprise, vraie volonté des agriculteurs que Cavac s'implique davantage encore dans la **vente des produits locaux.** Il est vrai que la coopérative n'est pas sans rien faire dans ce domaine (mise en avant des marques issues de ses filiales, site de vente en ligne Terre de Viande rebaptisé bientôt Coopcorico...) mais il est vrai que la vente directe (surtout les produits frais) est un vrai métier. Indéniablement ça fait du sens... mais encore faut-il trouver un modèle rentable et différenciant par rapport à ce qui existe sur le territoire.

### Une gouvernance qui inspire confiance

Seuls 1,5 % des sociétaires consultés ont indiqué ne pas avoir confiance dans les organes de gouvernance. Le président a rappelé aussi la richesse des instances qui alimente le processus démocratique de la coopérative. Des sections jusqu'au conseil d'administration en passant par les bureaux, commissions, comités... Certains ont manifesté le souhait que les délégués de sections soient consultés davantage en



### RÉSULTATS DES VOTES

72 %

DES COOPÉRATEURS VALIDENT LA STRATÉGIE DE CAVAC :  
*Aller chercher de la valeur ajoutée sur des métiers plus éloignés de l'amont agricole*

3/4

DES SOCIÉTAIRES JUGENT QUE LA COOPÉRATIVE A UNE TAILLE QUI LEUR CONVIENT

amont de certaines décisions d'investissements. Un message bien entendu même si, s'agissant de croissances externes, les exigences de confidentialité ne permettent pas de tout dire trop tôt. Sur ce plan, ce qui est important c'est que les grandes lignes soient bien partagées en amont.

Ces **grandes lignes** sur lesquelles le conseil d'administration doit s'appuyer, c'est justement l'un des principaux objectifs de ce POC, que de bien les dessiner, **tous ensemble** : sociétaires, élus et direction. ■



▶ FILIÈRE LAPIN

# LA CPLB ENGAGÉE VERS LE BIEN-ÊTRE ANIMAL

**Le groupement des éleveurs de lapin regarde l'avenir en face grâce à un nouveau mode d'élevage des lapins sans cages. Particulièrement fragilisée, la filière lapin est aujourd'hui à la croisée des chemins. Le bien-être des animaux est une des voies choisies pour assurer sa pérennité.**

Le respect du bien-être des animaux d'élevage est sans aucun doute l'une des plus fortes préoccupations du consommateur d'aujourd'hui et de demain. C'est une tendance confirmée par le philosophe Francis Wolff qui intervenait le 25 novembre dernier lors de l'Assemblée générale de la CPLB, le groupement des éleveurs de lapins de Cavac.

« Nous savons que notre modèle d'élevage en cages est de plus en plus contesté », a confirmé le président du groupement Gwénaél Moreau. A cela s'ajoutent une baisse continue de la consommation et l'érosion de la production. C'est dans ce contexte particulièrement difficile qu'un **nouveau mode d'élevage des lapins élevés sans cages a été lancé en juin 2019 par ALPM, CPLB et Terrena Lapin fédérés au sein de l'association Éleveurs&Bien**. C'est le

fait marquant de cette année 2019. « Il n'y a jamais eu de rupture qui apporte autant d'espoir, considère Jean-Marie Gabillaud, vice-président de Cavac et lui-même éleveur de lapin. C'est un réel levier pour installer de jeunes éleveurs ».

### Décryptage des mouvements anti-élevage

Invité pour l'occasion, Francis Wolff a décodé cette montée de l'extrémisme anti-élevage. Le philosophe a tout d'abord rappelé qu'il ne faut pas confondre les mouvements qui se préoccupent du bien-être des animaux d'élevage ou welfaristes (tel que l'ONG CIWF) et les extrémistes comme L214 dont le seul but est d'abolir l'élevage. Cette distinction n'est pas claire aux yeux du grand-public qui a un regard bienveillant sur ces mouvements abolitionnistes, mais faussé !

« Les animaux n'ont pas de droits au sens législatif, mais par contre nous avons des devoirs envers eux, à la mesure de ce qu'ils nous donnent » a-t-il précisé. Francis Wolff distingue ainsi trois typologies d'animaux : les animaux de compagnie, sauvages et ceux d'élevage. « Les animaux de compagnie nous donnent de l'affection, on les considère un peu comme un membre de notre famille » rappelle-t-il. On comprend aisément que nos devoirs envers un animal de compagnie diffèrent d'un animal d'élevage. La société, de plus en plus urbanisée, ne fait plus cette distinction. Quels sont donc nos devoirs envers les animaux d'élevage ? Les protéger des maladies, les nourrir, leur permettre d'exprimer au maximum les comportements naturels propres à leur espèce... « C'est ça que la société attend de vous » a affirmé Francis Wolff. ■

